

SOIF DE LECTURE : le succès des bibliothèques publiques

Jean-Louis Poirey*

La presse nationale qui publie régulièrement des articles consacrés à la pratique de la lecture en France dépeint souvent une situation apocalyptique. Or, si le sujet recouvre des facettes très différentes, voire contradictoires, on constate partout que la lecture publique progresse fortement.

La demande du public est en forte hausse

Si le nombre des “gros lecteurs” diminue (ils étaient 21 % à lire plus de 20 livres par an en 1973 contre 17 % en 1989), les Français qui ne lisent pas un seul livre sont de plus en plus rares et le

nombre global d’acheteurs de livres augmente régulièrement. Le phénomène le plus intéressant est celui de l’accroissement des inscriptions et des emprunts dans les lieux publics de lecture. Sur tout le territoire national les bibliothèques rencontrent un incontestable succès, et le Centre Beaubourg, qui reçoit 13 000 lecteurs par jour, soit 4 millions par an, ne sait plus, comme beaucoup d’autres bibliothèques en France, comment répondre à la demande.

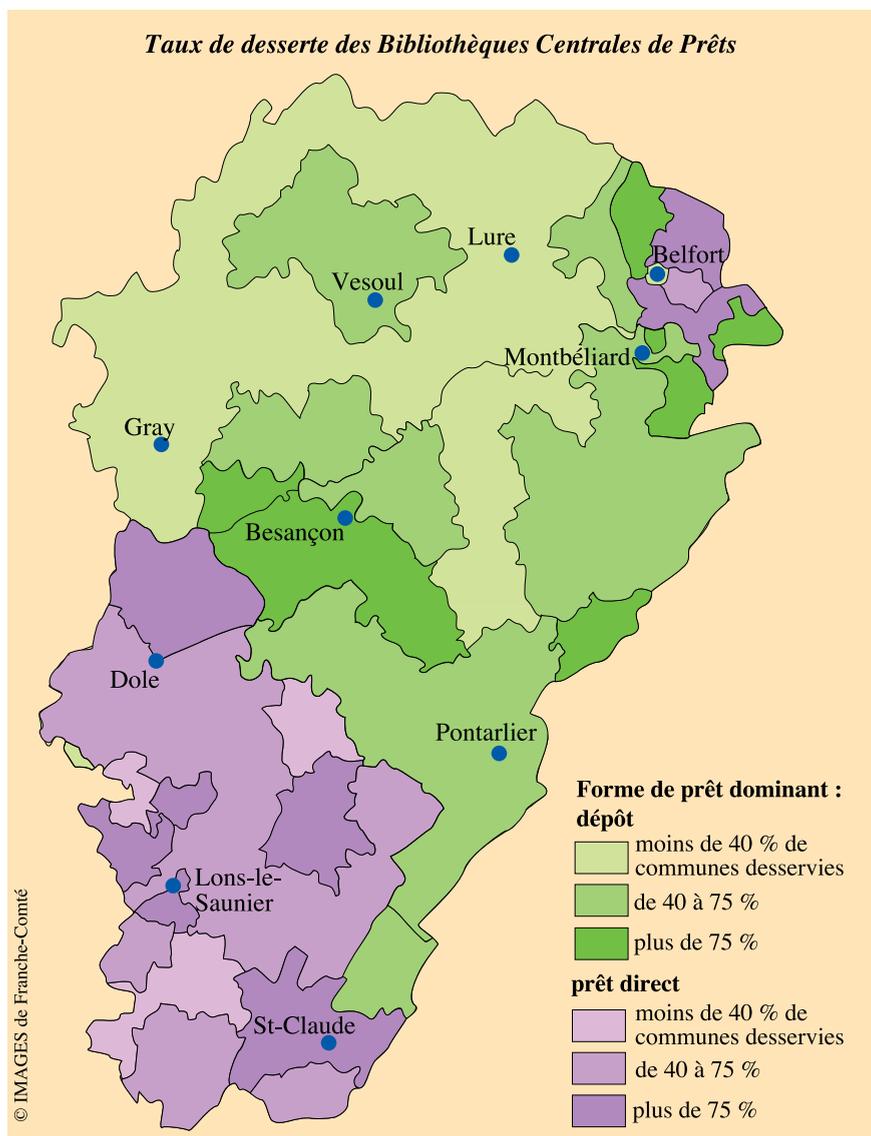
Il en est de même en Franche-Comté. Par exemple, le nombre de prêts de livres effectués par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Doubs est passé de 75 300 en 1985 à 201 000 en 1991, soit une hausse de 180 %. Et à Besançon, 25 000 inscriptions ont été enregistrées en 1991 dans les bibliothèques municipales, trois fois plus qu’en 1985.

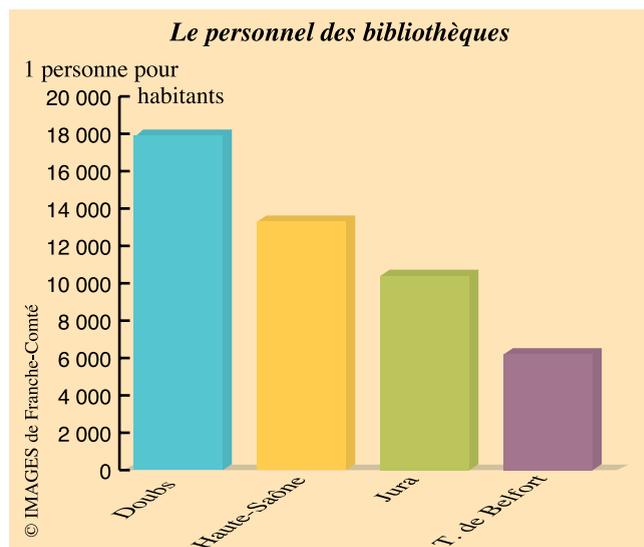
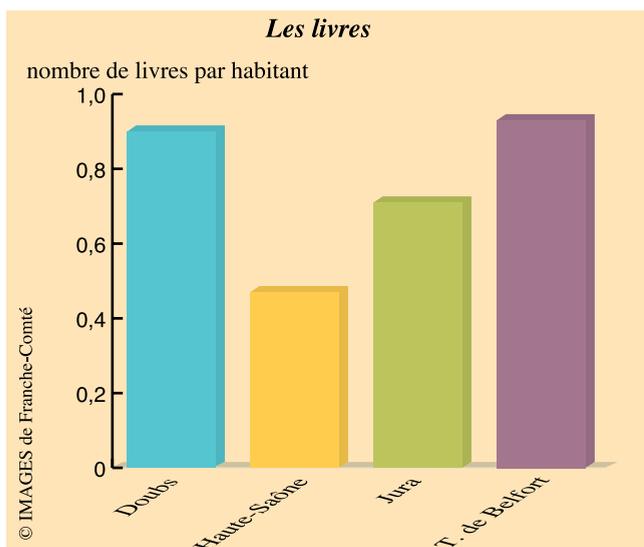
Il faut dire que les bibliothèques ont considérablement diversifié leurs pratiques en multipliant les animations autour du livre, en développant les secteurs pour la jeunesse, et en s’orientant vers une structure de type “médiathèque” associant livres, revues, documentation de presse, disques et cassettes.

Les Bibliothèques Centrales de Prêt desservent le milieu rural et les petites villes

Les Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP) desservent les communes de moins de 10 000 habitants au moyen de bibliobus qui sillonnent le monde rural. Placées sous la tutelle du Conseil Général de chaque département, les BCP bénéficient d’une participation de l’État à leur fonctionnement.

*Laboratoire MIS, Université de Franche-Comté





Au total, la population franc-comtoise résidant dans des communes de moins de 10 000 habitants dispose de près de 500 000 documents, servis par plus de 60 personnes et distribués dans près de 700 lieux. En 1991, 700 000 prêts ont été répertoriés par les BCP, mais ce chiffre est sensiblement inférieur à la réalité car un livre prêté dans un dépôt communal circule généralement chez plusieurs lecteurs.

Chaque BCP définit la politique de développement de lecture publique qui lui semble la mieux adaptée aux spécificités locales, et le particularisme de chaque département franc-comtois est bien affirmé en ce domaine.

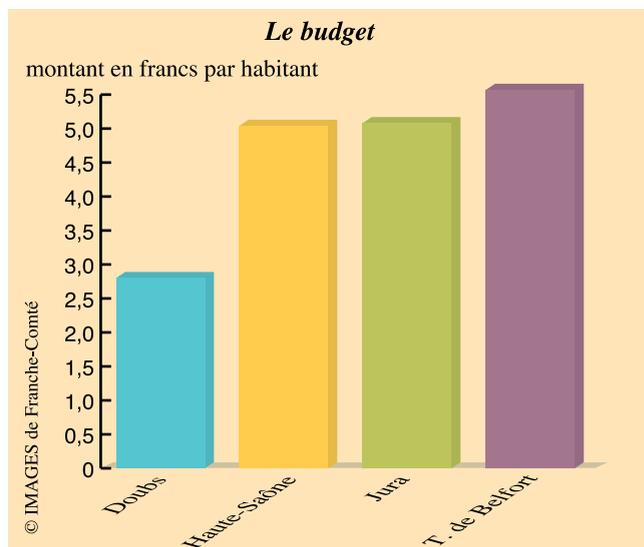
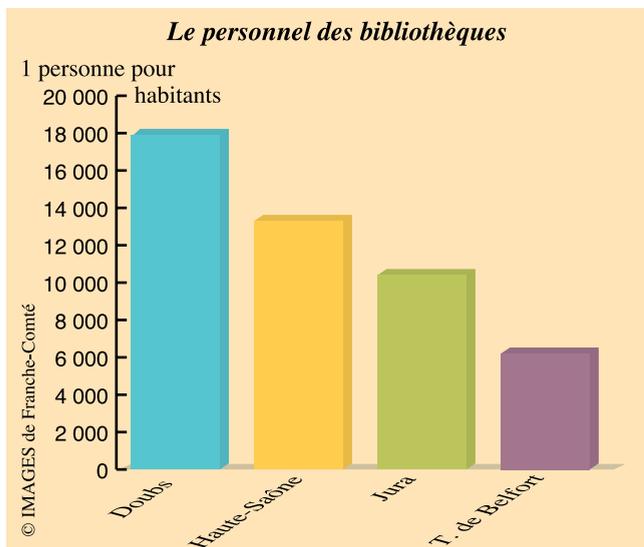
– Prêt direct dans le Jura et le Territoire de Belfort

Les BCP du Jura et du Territoire de Belfort ont orienté leur action selon un double mode de fonctionnement :

- elles ont d’abord privilégié la pratique du prêt direct aux lecteurs qui se présentent lors du passage des bibliobus. 350 communes de ces deux départements sont ainsi desservies selon un rythme le plus souvent bimestriel ;
- par la suite ces BCP ont adopté un autre système en suscitant la création de dépôts dans une centaine de communes, gérés par des équipes de bénévoles locaux qui fonctionnent d’une manière autonome. La BCP de Lons-le-Saunier a créé l’annexe de Gendrey pour desservir plus efficacement le nord du département.

– Dépôts de livres et bibliothèques communales dans le Doubs et en Haute-Saône

La création d’un dépôt est soumise à plusieurs exigences : un local communal adapté, une équipe de plusieurs personnes sélectionnant un lot d’ouvrages au passage du



bibliobus et assurant le prêt auprès du public selon un rythme d'ouverture hebdomadaire. Le public peut donc se rendre plus fréquemment sur le lieu de prêt et la rotation des livres s'en trouve accélérée.

La BCP du Doubs a soutenu en outre la création d'une soixantaine de bibliothèques communales. Le fonds de ces établissements se compose de livres reçus en dépôt et de livres acquis par les municipalités. Ils sont également animés par des bénévoles. En Haute-Saône, on assiste actuellement à un mouvement similaire de transformation des dépôts en bibliothèques communales, comme si le passage du bibliobus avait fait naître chez les lecteurs un besoin nouveau, celui de disposer d'un lieu plus riche, doté d'un fonds propre de livres.

L'action des BCP s'appuie donc sur le prêt direct, sur l'activité des dépôts et sur celle des petites bibliothèques communales disposant de fonds propres souvent très modestes. L'implantation de ces lieux du livre dans le tissu rural est souvent inégal, en liaison très certainement avec les habitudes familiales de pratiques culturelles. Il semble que la proximité d'un centre urbain stimule la demande sociale de lecture publique. Ainsi les régions rurales environnant les principales villes enregistrent un taux moyen ou fort d'activité des BCP. Cela se vérifie autour de Belfort, Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Montbéliard et dans une moindre mesure Vesoul...

A l'inverse, les grands secteurs caractérisés par le vieillissement et la dépopulation font plus rarement appel aux services des BCP. C'est le cas dans la plus grande partie de la Haute-Saône, et autour de Baume-les-Dames. Mais la situation est évolutive et il semble qu'une partie de ces disparités soit en voie d'atténuation.



Le bibliobus de Vesoul devant le dépôt de Gy (Cliché BCP Haute-Saône)

Presque toutes les villes de plus de 5 000 habitants possèdent une bibliothèque municipale

Les bibliothèques municipales fonctionnent sur le budget de la commune avec parfois une aide de l'Etat destinée à encourager l'effort de la collectivité locale. On recense 38 bibliothèques municipales en Franche-Comté.

Leur répartition géographique correspond aux pôles de concentration de population. Si un certain nombre de petites communes, comme Exincourt, Saône ou Chalezeule, possèdent leur propre bibliothèque municipale, pratiquement toutes les villes franc-comtoises de plus de 5 000 habitants disposent d'une bibliothèque animée par un personnel rémunéré. Dans beaucoup d'entre-elles l'accueil du public n'est souvent possible que quelques heures dans la semaine.

Les bibliothèques les plus importantes, pourvues d'un budget annuel de fonctionnement de plus de 100 000 francs, se concentrent massivement dans le bassin de population de Belfort-Montbéliard. Le département du Jura est mieux équipé que celui de la Haute-Saône puisqu'il en compte 8 contre 4 chez son voisin du nord. La bibliothèque cantonale de Gendrey constitue une forme de coopération communale à vocation culturelle originale. Les établissements de Besançon et de Dole renferment des collections anciennes et de valeur, qui leur donnent le titre de bibliothèques municipales classées.

– Des budgets municipaux fort contrastés

L'effort des villes pour la lecture, si l'on met en rapport budget de fonctionnement et population, oscille dans une proportion allant de 1 à 10. Seules Besançon, Belfort et Montbéliard consacrent plus de 75 F par habitant et ces trois villes concentrent 70 % des emplois en bibliothèque.

Ces différences dans les ressources correspondent à des écarts entre les prestations offertes : nombre d'heures hebdomadaires d'ouverture, volume d'achat de livres et de documents, politique de promotion de la lecture grâce à des animations et à des opérations de valorisation du livre auprès du public, intervention en milieu scolaire, charges particulières liées à l'existence d'un fonds patrimonial ou à des activités de recherche menées avec l'Université, nombre et qualification des personnels...

Le fonds moyen des bibliothèques municipales est plus riche que celui des BCP compte tenu des populations qu'ils sont censés approvisionner. Ces établissements recèlent en effet en moyenne 2,5 livres par personne, alors que les BCP ne disposent pas tout-à-fait d'un ouvrage par habitant. Il est vrai que les BCP, sauf celle du Doubs, ont moins d'une décennie d'existence, et que, même si elles ont hérité des collections de structures antérieures, elles ne disposent pas du capital ancien des bibliothèques municipales.

– La place primordiale de la capitale régionale

Besançon abrite l’une des plus anciennes bibliothèques publiques de France, puisque, après avoir recueilli les riches collections du Cardinal de Granvelle, elle s’ouvre au public dès 1696. Actuellement, elle recèle le 5^e fonds provincial français par la masse et la qualité de ses collections patrimoniales. Elle est retenue parmi les 7 premières bibliothèques municipales qui

vont informatiser leur catalogue de livres anciens et régionaux. Enfin elle vient de se voir attribuer la qualité de bibliothèque municipale à vocation régionale qui lui permettra de bénéficier de moyens nouveaux, afin de renforcer son rayonnement dans la région.

Les collections anciennes, conservées à la Bibliothèque d’Etude et de Conservation, constituent en effet un ensemble exceptionnel, riche de 500 000 volumes imprimés du XVI^e au

XX^e siècle, 3 800 manuscrits du VIII^e au XX^e siècle, 1 000 incunables, 12 000 dessins ou estampes, 18 000 monnaies et médailles, 200 tableaux et sculptures, plusieurs milliers de cartes et plans. S’y ajoutent les archives de la ville et les collections du “fonds comtois”.

La Médiathèque Pierre Bayle rassemble dans un même bâtiment la bibliothèque pour adultes, la bibliothèque des jeunes, une discothèque-vidéothèque et un centre de documentation presse et actualité. Sept bibliothèques de quartier complètent le dispositif d’offre de lecture publique dans la capitale comtoise.

La richesse des fonds du réseau des bibliothèques bisontines, en particulier de ses collections patrimoniales, l’importance de son activité un peu à l’étroit cependant sur ses 5 500 m² de surface utile, une centaine d’emplois et un budget de fonctionnement de 15 000 000 F contribuent au rayonnement de la capitale régionale et à sa fonction de ville universitaire.

En dehors des lieux de lecture accessibles à tous, il faut signaler la présence de bibliothèques réservées à des publics spécifiques. Les bibliothèques universitaires bénéficient aux 20 000 étudiants des établissements supérieurs franc-comtois. Les établissements scolaires élémentaires et secondaires disposent également d’un potentiel de lecture important dans leurs centres de documentation.

Les bibliothèques d’entreprises, souvent très actives, comme celles d’Alstom, de la SNCF ou du Crédit Agricole sont à la disposition de leurs salariés. La bibliothèque de l’entreprise Solvay à Tavaux est ouverte à tout public. Enfin le réseau de l’association “Culture et Bibliothèques pour Tous”, surtout présent en Haute-Saône, compte 28 points de prêt sur l’ensemble de la région. ■

